

La parodie dramatique du XVI^e siècle à nos jours :

théories, procédés, enjeux

Valenciennes, 9-10-11 décembre 2015

Institut Universitaire de France, CALHISTE, CREM

Les dictionnaires définissent aujourd'hui la *parodie* comme l'imitation burlesque d'une œuvre sérieuse. Plus précisément, explique Littré, elle est « un ouvrage, en prose ou en vers, où l'on tourne en raillerie d'autres ouvrages, en se servant de leurs expressions et de leurs idées dans un sens ridicule ou malin ». La moquerie acerbe semble ainsi caractériser le rapport du texte parodique au texte parodié. Dans *L'Analyse du discours* (Paris, Hachette, 1991), Dominique Maingueneau définit la parodie comme un rapport de texte à texte fondé sur une « stratégie de réinvestissement d'un texte ou d'un genre de discours dans d'autres » et la parodie relève également pour lui d'une authentique stratégie de « subversion » visant à disqualifier l'« hypotexte » à l'aide de moyens textuels ciblés. Est soulignée la dimension polémique de la parodie (reposant sur la notion de rupture avec l'ouvrage ou le courant littéraire parodié), tandis qu'est passée sous silence l'idée que la parodie littéraire peut avoir des visées gentiment comiques, qu'elle peut tendre à faire rire ou sourire sans nécessairement nuire à l'auteur ou au texte soumis à parodie. Le spectre de l'imitation parodique peut en effet aller du divertissement et du dialogue ludique avec l'original à la critique littéraire subtile (Genette, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982), et la parodie oscille entre le jeu avec l'original qui, dans une large mesure, confirme (même sous une forme trivialisée) sa valeur littéraire d'une part, et le rabaissement de l'original (relativisation critique ou satirique des ambitions esthétiques de l'original par rupture du style noble) d'autre part.

C'est en premier lieu la variété du spectre des rapports aux modèles parodiés que nous souhaitons examiner à travers le cas particulier des « parodies dramatiques », entendues dans le sens de parodies, sous forme de pièces de théâtre, d'œuvres dramatiques mais aussi non dramatiques (fictions narratives en prose par exemple). La période et les pays choisis seront volontairement larges, puisqu'il s'agira de l'Europe occidentale depuis le XVI^e siècle: les langues des parodies dramatiques examinées par ce colloque seront le néo-latin, le français, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand.

Il s'agira également de s'interroger sur la place particulière occupée par les parodies dramatiques au sein du vaste ensemble « parodie », dans la mesure où les moyens dont dispose le système verbal au sens strict sont au théâtre complétés par un second système, celui des moyens d'expression et de représentation non verbaux, comme la mimique, la gestuelle, les costumes, les décors ou la musique, qui renforcent ou accentuent en partie l'intention parodique. Il pourra enfin être intéressant de se pencher plus avant sur les liens entretenus par la parodie dramatique avec des genres connexes ou qui lui sont traditionnellement (et parfois de façon contestable) inféodés, comme le travestissement, la contrefaçon, le pastiche, la caricature ou la satire.

Le colloque se tient en langue française.

Date limite d'envoi des propositions aux deux organisateurs du colloque : **le 15 juin 2015.**

Organisation : Carine BARBAFIERI, maître de conférences en littérature française du XVII^e siècle (Université de Valenciennes-Institut Universitaire de France) et Marc LACHENY, professeur en études germaniques (Université de Lorraine-Metz)

Email : carine.barbafieri@gmail.com et marclacheny@orange.fr.